

## COMMUNIQUE DE PRESSE

# Affaire Triskalia

**Rassemblement de soutien à Pascal Brigant  
ex-salarié de la coopérative Nutrèa-Triskalia victime des pesticides**

**Jeudi 28 février 2019**

**à 13h30**

**devant le Tribunal des Prud'hommes de Guingamp**

Comme plusieurs de ces collègues de travail, Pascal Brigant ex-salariés de la coopérative agroalimentaire Nutrèa-Triskalia de Plouisy à été gravement intoxiqué par des pesticides en 2009 puis en 2010. Souffrant d'une maladie très invalidante, l'hypersensibilité aux produits chimiques multiples (MCS en anglais), il a été licencié par son employeur en septembre 2013 pour inaptitude physique.

Jusqu'à présent et malgré ses nombreux recours, Pascal Brigant n'a pu obtenir la reconnaissance de sa maladie professionnelle devant les Tribunaux des affaires de sécurité sociale, et se retrouve donc aujourd'hui gravement malade, sans travail et pratiquement sans ressource.

Jeudi, devant le tribunal de prud'hommes de Guingamp, Maître François Lafforgue contestera les causes réelles et sérieuses du licenciement de Pascal Brigant en démontrant que la coopérative n'a pas cherché sérieusement à le reclasser dans un emploi compatible avec son état de santé.

Justice doit être rendue à Pascal Brigant. Avec ses collègues de travail Laurent Guillou, Stéphane Rouxel et Claude Le Guyader, ils mènent depuis près de dix ans, un combat exemplaire pour faire reconnaître leurs maladies, exiger réparation et dénoncer le scandale sanitaire et environnemental que représente aujourd'hui l'utilisation irresponsable des pesticides dans l'industrie agroalimentaire.

C'est pourquoi l'Union Régionale Solidaires de Bretagne et le Collectif de soutien aux victimes des pesticides de l'ouest vous demandent de venir nombreux soutenir Pascal Brigant et dénoncer avec force l'irresponsabilité sociale, sanitaire et environnementale de ses anciens employeurs, qui prétendent appartenir à l'économie sociale et solidaire.

:

**L'audience du Tribunal des Prud'hommes  
se tiendra au 38 place du Centre à Guingamp**

A Saint Brieuc le 23 février 2019

**Contacts :**

Pascal Brigant : 07 62 60 51 94

Serge Le Quéau - Union régionale Solidaires de Bretagne : 06 80 95 85 17 – 02 96 33 50 89

Michel Besnard - Collectif de soutien aux victimes des pesticides de l'ouest : 06 73 19 56 07